EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00320
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16/11/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000209
Commission	**Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur**		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Affaires Culturelles - Projet de réhabilitation du Palais des spectacles. Extension des locaux de l'Ecole de La Comédie et du Fil - Demande de subventions. Approbation..		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**
Date de convocation du Conseil : **06/11/2020**
Compte rendu affiché le : **17/11/2020**
Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Absents-Excusés
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI (à partir du point 29 de l'ordre du jour)

Secrétaire de séance
Mme Marie-Jo PEREZ

■ Rappel et références

Dans le cadre de la transformation du quartier Manufacture – Plaine Achille, la Ville de Saint-Étienne accompagne les acteurs culturels souhaitant s'y installer et le faire vivre quotidiennement.

Le Palais des Spectacles a cessé ses activités et n'accueille désormais que quelques événements occasionnels. Forte de l'expérience du tournage de la série produite par Canal + « Les Sauvages », pour lequel le Palais des Spectacles a servi de siège aux équipes, et face au besoin croissant de locaux de l'École de La Comédie de Saint-Étienne et du Fil, tous deux voisins du Palais, un projet de réhabilitation complète du Palais des Spectacles est aujourd'hui envisagé. L' ambition retenue est de doter la Ville de Saint-Etienne d'un pôle audiovisuel susceptible de répondre aux attentes des équipements culturels à proximité.

■ Motivation et opportunité

L'École de la Comédie est l'une des six écoles nationales supérieures d'art dramatique en France à être installée au cœur d'un théâtre de création : La Comédie de Saint-Étienne – Centre dramatique national. En dépit de leur emménagement dans leurs nouveaux locaux de la Plaine Achille en septembre 2017, l'École de la Comédie est aujourd'hui en manque d'espaces disponibles pour mener à bien ses formations. Ce manque d'espace est aujourd'hui un frein au bon développement de l'École, qui pointe le besoin de disposer de locaux à la hauteur de ses ambitions pédagogiques.

Par ailleurs, grâce à la vitalité des acteurs du cinéma et à la richesse et la diversité de son territoire, Saint-Étienne tend de plus en plus à devenir une terre d'accueil de tournages de films. Les majors du cinéma se désengagent aujourd'hui des productions « art et essai », et les studios parisiens indépendants sont très prisés et très coûteux pour un jeune réalisateur. Il semblerait qu'il soit ainsi intéressant de développer une offre d'équipement adaptée à Saint-Étienne, qui s'orienterait vers les nouvelles productions « art et essai » à l'échelle nationale voire internationale, tout en offrant des facilités d'accès aux acteurs stéphanois du cinéma. Le studio d'Angénieux, actuellement en veille faute d'espace disponible dans les locaux de Thalès, est prêt à mettre son matériel à disposition d'un studio de tournage stéphanois.

Enfin, Le Fil, labellisé Scène de Musiques Actuelles (SMAC) par l'État, serait le troisième partenaire de ce projet. Le programme architectural de cet équipement, datant de 2009, s'avère largement en deçà des besoins actuels. Ainsi, la Limace, association exploitant le Fil, a soumis à la Ville, lors du dernier renouvellement de concession de service Public 2020/2025, un projet d'agrandissement des locaux. Ce projet nécessitant de lourds investissements n'a pas été suivi par la collectivité. Pour autant, la demande de la Limace est légitime au regard de l'activité actuelle et des SMAC équivalentes en France. Aussi, il est proposé d'intégrer les besoins du Fil au projet de réhabilitation du Palais des Spectacles.

Ainsi, à l'horizon 2024, le Palais des Spectacles pourrait accueillir de nouveaux espaces de travail complémentaires pour l'ensemble des acteurs créant des synergies d'actions à définir pour les étudiants de l'École de La Comédie, les usagers des studios de répétition pour Le Fil, et un projet cinématographique permettant de valoriser la création stéphanoise, mais aussi de recevoir des productions nationales voire internationales, et d'imaginer des actions de médiation et formation autour du cinéma.

■ Contenu

La phase de programmation du projet a commencé fin juin 2020. Elle est assurée par Archiprogramme, Atelier Audiovisuel, et Sinétudes. Ils procèdent actuellement à l'analyse du site sur tous ses aspects et rencontrent les différents acteurs ayant un lien avec le projet pour recueillir leurs besoins et contraintes précis avant la fin du mois de septembre 2020. Une visite approfondie des locaux actuels avec les programmistes a eu lieu fin juin 2020, afin notamment d'identifier les études techniques nécessaires au bon déroulement de la phase de programmation.

Afin de pouvoir avancer sur la faisabilité de ce projet, la Ville de Saint-Etienne cherche à associer d'autres partenaires publics. Ce projet de réhabilitation a été exposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et au Département de la Loire lors des Comités de suivi de La Comédie de Saint-Etienne de juillet 2019, décembre 2019 et mai 2020. La DRAC et la Région ont alors manifesté leur intérêt pour le projet et leurs possibilités d'accompagnement financier. La Ville de Saint-Etienne doit donc désormais les saisir par le dépôt officiel de demandes de subventions.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne.

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)	6 000 000,00 €			
Département				
Région		600 000,00 €		
État		1 200 000,00 €		
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	**6 000 000,00 €**	**1 800 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Charge nette Ville		**4 200 000,00 €**		**0,00 €**

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :
- approuver la demande de subvention déposée à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 1 200.000 €,
- approuver la demande de subvention déposée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 600.000 €,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer les conventions liées ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense et/ou la Recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses							
Recettes	2021 et suivants	13	1311 - 1312	2019 P 6747			

■ Décision

Proposition adoptée
52 voix pour, 0 voix contre, 7 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour
M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme

Laura CINIERI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , M. Olivier LONGEON , Mme Julie TOKHI , Germain COLLOMBET

Abstentions
Mme Christel PFISTER , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , M. Pierrick COURBON

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU